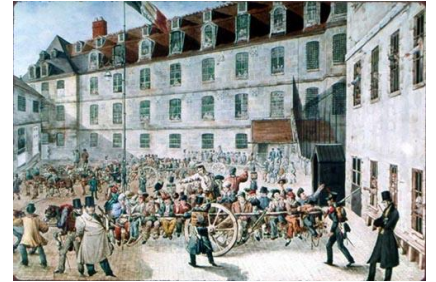


Jean Valjean, un homme condamné au bagne → Qu'est ce que le bagne ?

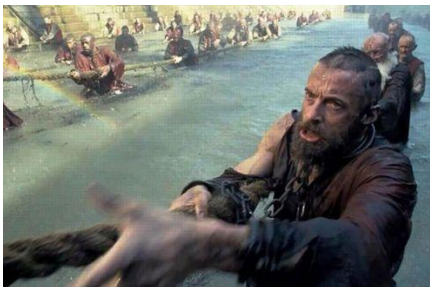
Jean Valjean vole un pain dans une boulangerie pour nourrir sa sœur et ses sept enfants. Il est condamné pour vol avec effraction.

Le 22 avril 1796, une grande chaîne fut ferrée à Bicêtre. Jean Valjean fit partie de cette chaîne. Il était assis à terre comme tous les autres. Il paraissait ne rien comprendre à sa position, sinon qu'elle était horrible. Pendant qu'on rivait à grands coups de marteau derrière sa tête le boulon de son carcan, il pleurait, les larmes l'étouffaient, elles l'empêchaient de parler. [...]

Il partit pour Toulon. Il y arriva après un voyage de vingt-sept jours, sur une charrette, la chaîne au cou. À Toulon, il fut revêtu de la casaque (1) rouge. Tout s'effaça de ce qui avait été sa vie, jusqu'à son nom ; il ne fut même plus Jean Valjean ; il fut le numéro 24601. Que devint la sœur ? Que devinrent les sept enfants ? Qui est-ce qui s'occupe de cela ? [...]



Vers la fin de cette quatrième année, le tour d'évasion de Jean Valjean arriva. Ses camarades l'aidèrent comme cela se fait dans ce triste lieu. Il s'évada. Il erra deux jours en liberté dans les champs ; si c'est être libre que d'être traqué ; de tourner la tête à chaque instant ; de tressaillir au moindre bruit ; d'avoir peur de tout, du toit qui fume, de l'homme qui passe, du chien qui aboie, du cheval qui galope, de l'heure qui sonne, du jour parce qu'on voit, de la nuit parce qu'on ne voit pas, de la route, du sentier, du buisson, du sommeil. Le soir du second jour, il fut repris. Il n'avait ni mangé ni dormi depuis trente-six heures. Le tribunal maritime le condamna pour ce délit à une prolongation de trois ans, ce qui lui fit huit ans. La sixième année, ce fut encore son tour de s'évader ; il en usa, mais il ne put consommer sa fuite. Il avait manqué à l'appel. On tira le coup de canon (2), et à la nuit les gens de ronde le trouvèrent caché sous la quille d'un vaisseau (3) en construction ; il résista aux gardes-chiourme (4) qui le saisirent. Évasion et rébellion. Ce fait prévu par le code spécial fut puni d'une aggravation de cinq ans, dont deux ans de double chaîne. Treize ans. La dixième année, son tour revint, il en profita encore. Il ne réussit pas mieux. Trois ans pour cette nouvelle tentative. Seize ans. Enfin, ce fut, je crois, pendant la treizième année qu'il essaya une dernière fois et ne réussit qu'à se faire reprendre après quatre heures d'absence. Trois ans pour ces quatre heures. Dix-neuf ans. En octobre 1815 il fut libéré ; il était entré là en 1796 pour avoir cassé un carreau et pris un pain. Jean Valjean était entré au bagne sanglotant et frémissant ; il en sortit impassible. Il y était entré désespéré, il en sortit sombre. Que s'était-il passé dans cette âme ?



Il faut bien que la société regarde les choses en face, puisque c'est elle qui les fait.

C'était, nous l'avons dit, un ignorant ; mais ce n'était pas un imbécile. Sous le bâton, sous la chaîne, au cachot, à la fatigue, sous l'ardent soleil du bagne, sur le lit de planches des forçats, il se replia en sa conscience et réfléchit.

Les Misérables Livre deuxième (La Chute), chapitre VI Jean Valjean

Vocabulaire :

- 1 - Casaque : sorte de blouse à manches larges.
- 2 - On tira le coup de canon : quand un bagnard s'est évadé, on tire un coup de canon afin de donner l'alerte.
- 3 - La quille d'un vaisseau : la partie inférieure d'un bateau sur laquelle repose l'ensemble de la charpente.
- 4 - Gardes-chiourme : surveillants dans un bagne.

Questions



1° Où envoie-t-on Jean Valjean ?

2°

→ Dans les deux premiers paragraphes, quels termes montrent que Jean Valjean est maintenant un bagnard ?

→ Quel sentiment Hugo veut-il que nous éprouvions pour Jean Valjean dans les deux premiers paragraphes ? Expliquez et citez le texte.

3° a. Le voyage de Bicêtre à Toulon est-il agréable ? Justifiez votre réponse en citant le texte

b. Qu'appelle-t-on la chaîne ?

c. Lisez le document présent sur ce site :

<http://www.netmarine.net/forces/operatio/toulon/bagne.htm>

→ À l'origine que sont les galères ?

→ Que font les prisonniers des bagnes à l'époque de Jean Valjean ?

→ On utilise aujourd'hui fréquemment l'expression familière « quelle galère ! ». Y a-t-il un rapport avec le bagne ?

4° Montrez en citant le texte d'Hugo et en utilisant le site [netmarine.net](http://www.netmarine.net) que les conditions des bagnards sont très dures. Expliquez en particulier ce qu'est la « double chaîne ».

5° Relevez le champ lexical de la fuite dans le troisième paragraphe.

6° Relevez deux GN désignant les gardiens des prisonniers dans le 3^{ème} paragraphe.

7° « avoir peur de tout, du toit qui fume, de l'homme qui passe, du chien qui aboie, du cheval qui galope, de l'heure qui sonne».

→ Donnez la classe grammaticale des propositions soulignées.

→ Combien y en a-t-il ?

→ On appelle cette figure de style **une énumération**. Pourquoi l'employer ici ? 7° Dans le deuxième paragraphe, relevez les compléments circonstanciels de temps.

8° A la fin du 3^{ème} paragraphe, l'auteur cite de nombreux chiffres. Pour quelles raisons les donne-t-il ? → à votre avis, que pense l'auteur de la durée de cette condamnation ? Justifiez votre réponse.

9° En utilisant le site [netmarine.net](http://www.netmarine.net), dites à quelle date le bagne ferme. Où sont alors envoyés les prisonniers ?

10 ° En utilisant le site [netmarine.net](http://www.netmarine.net) citez le nom d'un célèbre bagnard qui a existé.